

LOGEMENT DU TEMPS DE GUERRE—ONTARIO

M. CARDIFF:

1. Au 15 mai 1942, à quelles compagnies la Wartime Housing Limited avait-elle accordé des contrats pour la construction de logements dans la province d'Ontario?

2. A quels endroits a-t-on construit ces maisons ou a-t-on accordé des contrats de construction, et combien y a-t-il de logements à chaque endroit?

3. Quel a été le montant actuel versé ou à verser à chaque entrepreneur en construction, en vertu de chaque contrat, pour chacun des divers types de logements? ?

4. A-t-on fait un appel de soumissions dans tous les cas? ?

5. Dans quelques cas, a-t-on fait porter le contrat sur la construction d'un plus grand nombre de maisons que ne le comportait le marché original? Dans le cas de l'affirmative, dans quels cas, et a-t-on maintenu les prix déterminés dans le contrat original? Si non, quelles étaient les divergences de prix dans chaque cas?

6. A-t-on versé à quelqu'un des entrepreneurs des montants supérieurs à ceux déterminés dans le contrat original? Dans le cas de l'affirmative, quels sont les détails dans chaque cas?

DEMANDES DE DOCUMENTS

PORT DE TORONTO—DROITS DE DOUANE VERSÉS SUR LE CHARBON

M. NOSEWORTHY:

Etat donnant un fractionnement, au jour le jour, du montant des droits de douane versés pour le charbon au port de Toronto entre le 1er avril et le 31 juillet 1940.

CORPS-ÉCOLE D'OFFICIERS

M. GREEN:

Relevé indiquant les universités, collèges et écoles ayant un corps-école d'officiers reconnu par le ministère de la Défense nationale, le nombre d'étudiants inscrits dans chaque corps-école et les octrois versés à chaque corps-école par le Gouvernement.

CONDITIONS OUVRIÈRES

MESURE D'INTIMIDATION CONTRE LES MEMBRES DE SYNDICATS OUVRIERS DE MONTRÉAL

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. G. Diefenbaker (Lake-Centre): Je désire poser au ministre du Travail (M. Mitchell) une question fondée sur un télégramme que plusieurs députés ont reçu de Montréal et qui porte la signature de M. Paul Fournier. La dépêche est ainsi conçue:

Au cours des deux derniers mois, des ouvriers ont été congédiés, intimidés et placés sur la liste des suspects parmi les membres des syndicats ouvriers de la Dominion Engineering Company, de la Marconi Company, de la Montreal Locomotive Company et de la Robert Mitchells Company. Des appels répétés au ministère du Travail pour enquêtes et décisions n'ont pas eu de résultats, et ces hommes et femmes sont encore à pied. L'intimidation se poursuit toujours.

Si l'ont ne met immédiatement fin à ces pratiques, nous croyons que des conséquences graves en résulteront.

Qu'a fait le Gouvernement au sujet de ces différends, et quelles mesures entend-il prendre à cet égard?

L'hon. HUMPHREY MITCHELL (ministre du Travail): Il est étrange que ces télégrammes circulent de cette façon. Il y a lieu d'affirmer que chaque fois qu'une plainte de ce genre est parvenue au ministère du Travail, ce dernier s'en est occupé sans délai. Nous avons reçu une semblable requête de la part de M. Fournier; il me demandait une entrevue pour une délégation qui se présenterait le 24 ou le 25 du mois courant. J'ai déjà répondu à la demande de M. Fournier, et lui ai dit que je recevrais la délégation.

M. MacINNIS: Le ministère du Travail, ou un de ses fonctionnaires, a-t-il fait enquête au sujet de cette plainte particulière?

L'hon. M. MITCHELL: Si j'ai bien compris, cette délégation désire me voir pour discuter toute la question des conditions de travail à Montréal. Je connais un peu la situation dans cette dernière ville, et je me suis rendu à la demande qui m'a été adressée.

MISE EN COMMUN DES RESSOURCES

CRÉATION DE COMMISSIONS ANGLO-AMÉRICAINES DE LA PRODUCTION, DES RESSOURCES ET DES VIVRES.

A l'appel de l'ordre du jour.

M. M. J. COLDWELL (Rosetown-Biggart): J'ai une question à poser au premier ministre. La *Gazette* de Montréal de ce matin, 9 juin, publie une dépêche de Washington dans laquelle il est dit que les fabriques et les fermes des Etats-Unis et du Royaume-Uni seront mises en commun aujourd'hui grâce à la création de deux commissions mixtes, à savoir, la commission mixte de la production et des ressources et la commission mixte des denrées alimentaires. Le président Roosevelt a déclaré que le Canada n'était pas directement représenté dans ces deux commissions, mais était d'accord avec les Etats-Unis en ce qui concerne la commission de production et, qu'à toute fin pratique, le Canada était représenté puisque "Nelson parlera au nom de l'Amérique du Nord en raison de l'étroite intégration qui existe déjà entre les programmes canadiens et américains." Le premier ministre est-il satisfait que le Canada soit représenté par un fonctionnaire des Etats-Unis?

Le très hon. MACKENZIE KING: Je ferai une déclaration à ce sujet à la séance de demain.